

## **Présentation à la journée du 30 mai – Journée SLL/Fill**

Le CRL en Limousin a candidaté pour participer à l'expérimentation de l'observation du livre et de la lecture souhaitée par le Service du livre et de la lecture auprès des SRL adhérentes de la Fill.

Mais nous n'avons pu répondre que **partiellement au cahier des charges** n'ayant ni les forces humaines et financières pour répondre à tous les champs.

Dans certains des autres champs nous étions surtout mobilisés à la mise en œuvre d'un **Contrat de progrès de soutien à la filière économique** du livre (Edition, librairie interprofession) dispositif de la Région en partenariat avec le Ministère de la culture et sa direction régionale des affaires culturelles, la DRAC du Limousin.

L'observation des financements publics du fonctionnement des bibliothèques et de leur action culturelle, pouvait s'articuler à d'autres enquêtes que le CRL souhaitait mener en 2011 au sein des bibliothèques : « Accueil des auteurs dans les bibliothèques et établissements scolaires ; réalisation d'une cartographie des bibliothèques de la région suivant les niveaux ; l'offre de services en ligne et accès à internet des bibliothèques et les actions menées par les bibliothèques dans la lutte contre l'illettrisme.

### **Contexte d'observation en Limousin**

Une structure d'observation existe en Limousin depuis 2008 –ORACLIM – mais ses champs d'investigation ont été l'emploi dans les domaines de la culture et, en 2011, sur les outils d'analyse de la fréquentation des établissements culturels

### **Première démarche**

Avant même que le CRL candidate à la proposition du SLL, j'en ai parlé à notre conseillère livre et lecture Joëlle Cartigny, ici présente, afin d'avoir son point de vue et son accord.

Elle a pu dégager un petit budget pour recruter une personne sous CDD à mi-temps pendant 4 mois pour participer à cette collecte de données. Cette personne commencera en juin.

Ce travail se fait d'ailleurs totalement en concertation régulière avec la DRAC.

Il a fallu ensuite convaincre les membres de la commission bibliothèques – au sein du CRL- que cette observation était importante pour le ministère de la culture et la Fill car estimée plus comme une commande qu'une proposition. La coopération et les relations entre les réseaux des bibliothèques, la DRAC et le CRL étant toujours très constructives, la démarche a été rapidement validée. La commission a aussi fait remarquer que des rapports annuels lourds leur étaient déjà demandés, ce qui ne faisait que rajouter à leur charge.

### **Méthode et périmètres choisis**

Le limousin ne compte que 6 villes de plus de 10 000habitants, nous avons donc décidé d'étendre le champ des villes concernées :Seront donc enquêtées (Limoges, Brive, Tulle, Ussel, Saint Junien, Guéret)

3 bibliothèques de niveau 1 ont été choisies dans chaque département et nous avons demandé au trois BDP de sélectionner 3 autres bibliothèques de niveau 2 et 3.

Cela fera un total de **33 bibliothèques enquêtées**

► Un questionnaire a été réalisé conjointement par la DRAC et le CRL pour connaître ressources et dépenses pour le **fonctionnement des bibliothèques** et un pour leur **action culturelle**.

Par contre si nous avons restreint l'observation à la lecture publique nous avons élargi le champ du fonctionnement au-delà du fluide, donc à tous les dépenses de fonctionnement maintenance...

Nous attendions le retour à la DRAC des statistiques annuelles demandées par le ministère de la culture pour répondre en partie aux autres questions que nous souhaitions aborder (couverture numérique...) mais les bibliothèques n'ayant toujours pas fini cette collecte de données, nous allons procéder autrement.

► **Une lettre a été rédigée** à l'attention de la Région, des conseils généraux et des communes concernées avec le même questionnaire pour contacter leurs services de gestion. Une enquête croisée sera donc réalisée auprès des bibliothèques, les services des collectivités et bien sûr les données recueillies par le DRAC et le CNL.

► Afin d'obtenir le plus de réponses possibles, nous essaierons au maximum d'aller sur place pour remplir avec eux ces questionnaires

### **Calendrier :**

**Nous ne faisons que commencer mais comptons finir avant fin 2011**

#### Choix des bibliothèques de niveau I et villes de + 10 000habitants

##### **Corrèze : 6**

- **Brive-La Gaillarde** : Commune de 52 000 habitants . Bibliothèque municipale de Brive La-Gaillarde. 2 300 m2. Ouverte en 1990
- **Tulle** : Commune de 42 000 habitants . Bibliothèque de 3100m2. Ouverte en 2010
- **Ussel** commune de 17 300 habitants . Bibliothèque intercommunale d'Ussel. 1387m2. ouverte en 2001
- **Ayen** : commune de 700 habitants. Bibliothèque Michel Peyramaure. 114m2 ouverte en 2000
- **Liginiac** : communauté de communes de 4500hbts. . Bibliothèque intercommunale de Liginiac. 232m2. Ouverte en 1998.
- **Uzerche** : commune de 3145 habitants . Médiathèque Simone de Beauvoir. 300m2. Ouverte en 2000

##### **Creuse 4**

- **Felletin** : Communauté de communes de 12 500hbts. Médiathèque intercommunale de Felletin-Aubusson. surface de 725m2. Ouverte en 2003
- **La Souterraine** : commune de 5 327hbts. Bibliothèque municipale . surface de 390m2. Ouverte en 1995
- **Guéret** : Communauté de communes de 30 000hbts. Bibliothèque intercommunale de Guéret St-Vaury. surface de 3000m2 . Ouverte en 2010
- **Genouillac** : Commune de 810hbts. Médiathèque de Gebnouillac. Surface de 150m2. Ouverte en 2000

##### **Haute-Vienne 5**

- **Bessines** : Commune de 3000hbts. Médiathèque municipale « Au fil des mots » . Surface de 237m2. Date d'ouverture en 2006
- **Limoges** : Commune de 137 000hbts. Bibliothèque francophone multimedia de Limoges. Surface de 15 966m2. Date d'ouverture 1998

- **Rochechouart** : commune de 3800hbs. Madiathèque Antoine St exupéry. Surface de 282m2. Date d'ouverture 2002
- **Saint-Junien** . Commune de 11 000hbs. Médiathèque Saint-Junien. Surface de 1079m2. Date d'ouverture 1995
- **Saint-Léonard-de-Noblat** : Commune de 4879hbs. Bibliothèque de Saint-Léonard-de-Noblat. Surface d'équipement 526m2. Date d'ouverture 1997

Le choix des bibliothèques de niveau I permet de croiser plusieurs paramètres : sur la répartition du territoire, territoire rural et urbain petites, moyennes communes, bibliothèques nouvelles ou plus anciennes avec des surfaces différentes. Ce sera intéressant d'articuler ces éléments aux financements publics.

25 mai 2011 MLG